Nations Unies

S/PV.6835

Conseil de sécurité

Provisoire



Soixante-septième année

6835e séance

Lundi 17 septembre 2012, à 10 h 15
New York

Président :	M. Wittig	(Allemagne)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Tian Lin
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Kumar
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Ahmad
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo.	M. Menan

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

12-51001 (F)





La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, M. Robert Serry, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Serry.

M. Serry (*parle en anglais*) : Avant de commencer mon exposé, je voudrais rappeler qu'aujourd'hui, c'est la fête juive de Rosh Hachana. Je tiens à féliciter nos collègues israéliens et à leur souhaiter une bonne et heureuse année.

Passons maintenant à l'exposé. Cela fait presque un an que le Secrétaire général a transmis au Conseil la demande d'admission de l'État de Palestine à l'Organisation des Nations Unies. Dans le même temps, le Quatuor a élaboré un cadre pour la reprise du dialogue, réaffirmant que la seule solution durable au conflit était une solution négociée. En dépit de certains contacts positifs et discrets, les parties n'ont pas encore entamé un véritable dialogue sur les questions clefs. Plus récemment, à la suite de sa réunion avec les ministres des affaires étrangères des États membres de la Ligue des États arabes au Caire le 5 septembre, le Président Abbas a exprimé son intention de commencer les préparatifs en vue de demander à l'Assemblée générale d'élever le statut de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies.

Aujourd'hui, les enjeux sont de plus en plus élevés, compte tenu de la crise budgétaire et des troubles sociaux qui y sont liés en Cisjordanie. Les principaux obstacles demeurent politiques: les questions non réglées entre les parties, l'occupation qui se poursuit et les divisions interpalestiniennes qui persistent. Cependant, nous ne pouvons plus compter uniquement sur le maintien à court terme des mesures de confiance mutuelle en vue de la reprise des négociations. Ces mesures ne sauraient se substituer à une paix négociée.

L'absence de progrès dans le cadre du processus politique, ainsi que la poursuite du conflit et de l'occupation mettent en péril la viabilité même de la solution des deux États. À cet égard, la crise économique et financière qui frappe actuellement l'Autorité palestinienne est un signe qui n'incite guère à l'optimisme.

À partir du 4 Septembre, des milliers de manifestants palestiniens sont descendus dans les rues en Cisjordanie pour protester contre une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les récentes hausses du prix du carburant et de la plupart des produits de base et le report du paiement des salaires des fonctionnaires du mois d'août. À plusieurs reprises, les syndicats et les chauffeurs de taxis et de camions ont bloqué les centres-villes et se sont joints aux manifestants. Un manifestant, qui a tenté de s'immoler par le feu à Ramallah, est toujours dans un état grave. Deux autres manifestants, dont l'un était avec son enfant, qui voulaient faire de même, en ont été empêchés.

Bien que les forces de sécurité palestiniennes aient réagi à ces manifestations avec professionnalisme et retenue, les manifestations ont dégénéré le 10 septembre, faisant des dizaines de blessés. La situation à Gaza est aussi devenue tendue suite au décès, le 2 septembre, d'un adolescent qui s'est immolé par le feu pour protester contre les conditions de vie de sa famille qui vit dans la pauvreté.

Le 11 septembre, le Gouvernement du Premier Ministre Fayyad a annoncé un ensemble de mesures économiques d'urgence, y compris une réduction de la TVA à 15 % et le rétablissement des prix du gazole et du pétrole à leur niveau d'avant septembre. Ces mesures permettront de soulager provisoirement le Palestinien moyen, qui supporte le plus gros de la crise. En l'absence d'un apport prévisible et immédiat de fonds, l'Autorité palestinienne ne sera pas en mesure de répondre à ses obligations financières actuelles, qui se chiffrent à moins d'un milliard de dollars. Une telle aggravation de la crise financière paralyserait les institutions de l'Autorité palestinienne.

Dans quelques jours, le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, en réunion à New York, présentera un tableau plutôt sombre de la situation financière très grave de l'Autorité palestinienne. Le Premier Ministre Fayyad, malgré ses efforts louables, est confronté aux conséquences d'une baisse de l'aide extérieure, du non-respect de la part des bailleurs de fonds de leurs promesses de contributions financières, et du ralentissement de l'activité économique. Comme le montrera notre rapport au Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, ce ralentissement tempère tout espoir de réduire le chômage élevé, la pauvreté et la vulnérabilité qui affligent encore des milliers de Palestiniens. C'est dans ce contexte et par souci de garantir la viabilité financière à court terme de

l'Autorité palestinienne que nous exhortons d'urgence les pays donateurs, notamment ceux de la région, à augmenter leurs contributions et à fournir les fonds nécessaires pour combler rapidement le déficit actuel.

Il est également demandé au Gouvernement israélien d'en faire davantage pour soulager le fardeau de l'Autorité palestinienne et donner un élan économique fort nécessaire sur le moyen terme. Le 11 septembre, le Premier Ministre Nétanyahou a annoncé le transfert, en avance, de 225 millions de nouveaux shekels des impôts qu'Israël collecte pour les Palestiniens. C'est une mesure positive, et nous encourageons Israël à continuer sur cette voie. Une facilitation accrue de la part du Gouvernement israélien, notamment pour ce qui est de la levée des restrictions imposées au développement du secteur privé, contribuerait à stimuler l'activité économique et à traiter de la viabilité financière à moyen terme de l'Autorité palestinienne.

L'évolution de la situation sur le terrain ne favorise pas non plus le règlement de l'impasse politique. Les activités de peuplement se sont poursuivies au cours de la période considérée. Le 9 septembre, le Gouvernement israélien a approuvé la décision prise par un comité d'enseignement supérieur de promouvoir le statut d'une faculté dans la colonie d'Ariel à celui d'université. Cette décision, qui attend encore d'être finalisée, aggraverait l'empiètement de la Cisjordanie. Le 11 septembre, les autorités israéliennes auraient donné l'ordre de confisquer 1 500 dounams de terres près de Naplouse. Le 2 septembre, l'avant-poste de Migron a été évacué à la suite d'un arrêt de la Haute Cour de justice, et sa cinquantaine de familles se sont installées dans une autre colonie située à proximité. L'ONU continue de maintenir que la construction de colonies de peuplement dans le territoire palestinien occupé, dont Jérusalem-Est, que ce soit sur des terres privées ou ailleurs, est contraire au droit international et devrait cesser.

Plusieurs véhicules ont été vandalisés, et un monastère à Latrun et une mosquée près de Hébron ont été profanés les 4 et 11 septembre, respectivement, dans le cadre des actes dits « du prix à payer » à la suite de l'évacuation de Migron. Trente-cinq cas de violence de la part de colons ont fait 15 blessés palestiniens et entraîné d'importants dégâts matériels.

Les 5 et 7 septembre, des Palestiniens ont été attaqués à Jérusalem, et la police israélienne a activement poursuivi leurs agresseurs. Nous notons que le Gouvernement israélien condamne toujours ces attaques. La police israélienne a également arrêté un jeune colon lié à un attentat au cocktail Molotov perpétré à Hébron le 16 août, mais nous continuons à exhorter les autorités israéliennes à agir fermement contre les actes de violence perpétrés par des citoyens israéliens.

La violence palestinienne contre les Israéliens en Cisjordanie – essentiellement des tirs de pierres contre des véhicules – a fait sept blessés israéliens et provoqué des dégâts matériels. Le 9 septembre, un automobiliste palestinien aurait délibérément tué un agent de sécurité israélien en lui fonçant dessus près du barrage et de la colonie d'Oranit avant de prendre la fuite.

Évoquant des raisons de sécurité, les Forces de défense israéliennes ont effectué 247 opérations en Cisjordanie occupée, au cours desquelles 110 Palestiniens ont été blessés et 186 arrêtés. C'est pendant des manifestations contre la barrière, qui dévie de la Ligne verte en violation de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (A/ES-10/273), que la majorité de ces Palestiniens ont été blessés et arrêtés.

Les violences dont il est fait état se poursuivraient essentiellement dans la zone C, une zone cruciale pour la contiguïté de la Cisjordanie et la viabilité d'un futur État palestinien. L'accès des Palestiniens à la zone C et le développement de cette zone sont d'une importance vitale pour permettre la croissance naturelle de la population palestinienne. L'exploitation des ressources naturelles est également cruciale pour que le secteur privé puisse être le moteur de la croissance économique dont a besoin une population à la démographie galopante. De concert avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'ONU coopère avec le Gouvernement israélien à une série de projets de planification et d'infrastructures dans la zone C. Un programme supplémentaire de 18 projets éducatifs et sanitaires de USAID vient d'être approuvé.

L'ONU demeure préoccupée par l'ampleur des démolitions actuellement en cours qui, pendant la période considérée, auraient porté sur 11 structures résidentielles. Nous notons qu'il existe un dialogue continu entre les communautés vulnérables concernées et le Gouvernement israélien. S'il semble que des plans concernant six à huit communautés palestiniennes pourraient être bientôt approuvés, il faudrait réaliser d'urgence des progrès plus importants afin de répondre aux besoins des communautés

palestiniennes de la zone C, notamment en matière de développement.

Les forces de sécurité palestiniennes ont continué de veiller au maintien de l'ordre en Cisjordanie. Le 5 septembre, un haut responsable de la sécurité de l'Autorité palestinienne a été tué par balle à Djénine, qui est le théâtre de grandes opérations de sécurité depuis la mort de son gouverneur en mai dernier. Pour que les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne puissent continuer à opérer avec efficacité, elles doivent recevoir l'équipement dont l'importation attend actuellement d'être approuvée.

Le 13 septembre, dix-neuvième anniversaire de l'Accord d'Oslo, tous les Palestiniens emprisonnés en Israël depuis la période précédant cet accord ont fait une grève de la faim d'une journée pour protester contre leur détention et par solidarité avec d'autres grévistes de la faim de longue durée. Le Secrétaire général s'inquiète pour la vie de trois de ces grévistes de la faim, et appelle à un règlement rapide de leurs cas. Sur une note plus positive, les visites aux détenus de membres de leur famille de Gaza ont continué sur une base hebdomadaire depuis leur reprise le 16 juillet grâce à la facilitation du Comité international de la Croix-Rouge.

La Commission électorale centrale palestinienne a continué ses préparatifs pour les élections locales, qui doivent avoir lieu en Cisjordanie le 20 octobre. Conformément à la loi électorale, la période de nomination, qui a commencé le 1er septembre, a pris fin le 11 du même mois. C'est un jalon important, et nous encourageons l'Autorité palestinienne à procéder à ce scrutin comme prévu en accordant tout l'appui nécessaire au Comité électoral central. Les dernières élections locales n'ont été tenues que partiellement en 2005, et certains conseils municipaux n'ont pas été élus depuis les années 70.

À Gaza, l'ONU a publié le 27 août un rapport intitulé « Gaza 2020 ». Ce rapport soulignait la pression grandissante que la croissance démographique à Gaza entraînera sur l'approvisionnement en eau salubre, en électricité, et en services de santé et d'éducation, qui sont déjà insuffisants et ne se maintiendront pas au niveau des besoins d'une population qui devrait atteindre les 2,1 millions d'ici à 2020. Les conséquences, si aucun changement n'est apporté à cette situation intenable, devraient suffire à être une source de préoccupation pour toutes les personnes concernées. Outre les efforts que nous devons déployer en faveur du processus de paix, nous devons tous veiller à maintenir le calme, à éliminer les divisions intra-palestiniennes et à faire lever le régime de bouclages.

C'est dans ce triste contexte que plusieurs semaines de calme ont encore une fois été interrompues les 26 et 31 août lorsque des roquettes artisanales ont été tirées depuis Gaza contre la bourgade israélienne de Sderot, endommageant des infrastructures. Une roquette Grad lancée le 9 août contre la bourgade israélienne de Netivot a gravement endommagé une maison sans faire de blessés parmi ses résidents. En tout, 50 projectiles ont été tirés de Gaza contre Israël, dont six roquettes Grad et 17 obus. Les forces israéliennes ont mené cinq incursions et 10 frappes aériennes contre Gaza, tuant six militants palestiniens et en blessant quatre autres ainsi que six civils. Les frappes israéliennes contre les tunnels ont également fait un mort et un blessé parmi les Palestiniens. Nous continuons de condamner tous les tirs de roquettes aveugles de Gaza contre Israël : ils doivent cesser. Nous exhortons également Israël à faire preuve d'un maximum de retenue.

Les efforts visant à promouvoir la réconciliation palestinienne continuent de se heurter à des écueils. Au cours d'une réunion de la Ligue des États arabes le 5 septembre, le Président Abbas a répété que des élections générales étaient la clef d'une véritable réconciliation. Pour sa part, le Hamas a réitéré qu'il n'y aura aucun scrutin avant une réconciliation. Le 2 septembre, les autorités de facto à Gaza ont remanié le Gouvernement au pouvoir, mais elles ont affirmé que les efforts en vue de la réconciliation palestinienne n'en souffriraient pas.

Un État palestinien unifié est un facteur de la solution des deux États. Le Quatuor a également clairment indiqué que la situation à Gaza et alentour restera insoutenable tant que la Cisjordanie et Gaza n'auront pas été réunifiées sous l'égide d'une Autorité palestinienne légitime qui honore engagements de l'Organisation de libération de la Palestine. Dans ce contexte, nous nous félicitons des récentes manifestations d'appui, notamment de la part de la Ligue des États arabes, en faveur des efforts de facilitation déployés par l'Égypte pour ramener les différentes factions palestiniennes à la table des négociations.

La levée du régime de bouclage, conformément à la résolution 1860 (2009), ainsi que le relèvement de Gaza et sa croissance économique à long terme demeurent des objectifs fondamentaux pour l'ONU. La croissance à long terme de l'économie de Gaza dépendra de la réactivation d'un secteur privé productif, et ce en lui facilitant l'accès aux matières premières, aux capitaux et à ses marchés traditionnels, à savoir la Cisjordanie et Israël. La levée des restrictions à l'entrée d'agrégats, de barres de fer et de ciment non seulement permettrait au secteur privé de croître, mais elle fournirait également de nouvelles sources de revenus à l'Autorité

palestinienne par le biais de la taxation des produits aux points d'entrée. Dans l'intervalle, il faut continuer d'approuver des activités faisant appel à des articles à double usage. Nous nous félicitons de la coopération en cours avec les autorités israéliennes et attendons cette semaine l'approbation d'un nouvel ensemble important de projets de l'ONU, notamment dans les domaines du logement, des écoles, de l'hébergement et des infrastructures de traitement des déchets solides.

Pour ce qui est de la région, la situation en Syrie demeure une source de profonde préoccupation pour le Secrétaire général. M. Brahimi revient de Damas et présentera un rapport sur sa mission. Je vais donc être très bref. Alors que nous sommes confrontés à une triste spirale de violence, nos objectifs restent les mêmes : mettre fin au massacre et aux violations des droits de l'homme, atténuer les souffrances humaines et rechercher une solution politique par le biais d'un processus de transition et de dialogue pris en mains par les Syriens. Fait tragique pour des millions de civils syriens, le nombre d'actes de violence et de meurtres augmente du fait de la dangereuse militarisation du conflit. Les opérations militaires ont pris de l'ampleur, et elles touchent maintenant toutes les grandes villes. Les bombardements aveugles de zones civiles par le Gouvernement à l'aide d'armes lourdes, de chars et de moyens aériens se sont intensifiés. Les opérations de l'opposition armée se sont également intensifiées.

Le mois d'août a connu le plus grand nombre de victimes à ce jour, et le nombre de victimes ne cesse d'augmenter. Plus de 2,5 millions de personnes, y compris des réfugiés palestiniens et iraquiens, ont maintenant besoin d'assistance et de protection à l'intérieur de la Syrie. La détérioration des conditions a des répercussions dangereuses pour les voisins de la Syrie. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires travaillent sans relâche pour acheminer des vivres et une assistance de base vers ceux qui en ont besoin en Syrie, mais également vers les personnes réfugiées de l'autre côté des frontières. Ils parviennent à atteindre un nombre croissant de personnes, mais un appui plus conséquent est attendu de la part des donateurs pour leur permettre de continuer à renforcer leurs capacités.

S'agissant de la situation dans la zone de séparation, la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) reste en contact avec les autorités militaires israéliennes et syriennes afin de prévenir une escalade des tensions. La FNUOD a, depuis le 18 juillet, protesté contre des opérations menées par les forces de sécurité syriennes dans la zone de séparation, et ce en violation de l'accord de désengagement conclu entre les forces israéliennes et syriennes. Entre autres mesures, les Forces de défense israéliennes ont commencé il y a trois semaines à renforcer la barrière technique, notamment en installant un système d'alerte de pointe le long de la ligne de désengagement entre Israël et la Syrie. De nouvelles routes ont par ailleurs été pavées à plusieurs endroits. Globalement, si la situation dans le Golan syrien occupé est demeurée relativement stable en dépit de la poursuite des activités de colonisation, aucune progression vers la paix entre les deux pays n'est à attendre tant que le conflit en Syrie restera sans solution. Le rétablissement d'une paix juste et globale conformément aux résolutions pertinentes demeure cependant un objectif fondamental en vue de réaliser la stabilité régionale, et il est un élément essentiel à la réalisation de la vision de l'Initiative de paix arabe.

La situation à la frontière nord du Liban demeure tendue, ce qui montre combien il importe que la communauté internationale reste vigilante face au risque que présentent de nouvelles répercussions de la crise en Syrie. La poursuite des bombardements transfrontières de la Syrie vers le Liban est particulièrement préoccupante; sept incidents confirmés depuis le 22 août ont fait au moins huit blessés. Il convient de noter dans ce contexte que l'Armée libanaise s'est montrée très active pendant cette période, et que le Gouvernement et les dirigeants politiques ont contribué à calmer la situation en lançant des appels responsables à l'unité nationale. Le 11 septembre, l'Armée libanaise a libéré le dernier otage enlevé le 15 août, et le 8 septembre, quatre Syriens et un Turc ont été libérés dans le cadre d'une opération menée dans le sud de Beyrouth, au cours de laquelle les forces gouvernementales ont procédé à plusieurs arrestations liées à cette affaire d'enlèvement. Avec la libération le 25 août de l'un des pèlerins libanais enlevés en Syrie en mai, il reste encore 10 personnes en captivité.

Bien qu'il soit fragile, le calme est également revenu à Tripoli après la cessation de la violence dans la ville et après que l'Armée libanaise ait arrêté environ 18 personnes le 26 août au motif d'avoir pris part aux incidents du mois dernier. L'Armée libanaise a également confisqué des armes à feu, des munitions et des armes lourdes. Ces opérations réussies soulignent la nécessité de maintenir l'appui international au Gouvernement libanais et à l'Armée libanaise, qui doivent affronter des problèmes de plus en plus nombreux liés à la situation en Syrie.

La prochaine session du dialogue national est prévue le 20 septembre. L'appui international à la poursuite de ce processus est important, car celui-ci est déterminant pour mesurer l'attachement de toutes les parties libanaises à la stabilité et à la souveraineté de leur pays face aux tentatives qui visent à causer des conflits sectaires et à mêler le Liban aux événements régionaux. Accueilli par les dirigeants de

toutes les communautés libanaises, durant la visite qu'il a effectuée au Liban du 14 au 16 septembre,le pape Benoît XVI a par ailleurs encouragé les différents acteurs à créer une atmosphère de calme et de tolérance.

La situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est demeurée relativement calme et stable. La FINUL a maintenu une présence renforcée dans toute sa zone d'opérations alors que l'Armée libanaise opérait avec des effectifs réduits du fait du redéploiement temporaire de certaines unités pour répondre aux exigences de sécurité au nord du Litani. Si les violations par Israël de l'espace aérien libanais se sont poursuivies à un rythme quasi quotidien, le Liban a également commis des violations mineures de la Ligne bleue.

Ces faits surviennent dans un contexte régional global qui, comme nous l'avons constaté, est marqué par des tensions – des tensions qui ont récemment provoqué des épisodes de violence troublants dans la région. Dans ce contexte difficile, le Secrétaire général a affirmé sans ambages qu'il est maintenant temps pour tous les acteurs d'œuvrer dans un esprit de calme et de retenue, et de s'efforcer de promouvoir le dialogue, la compréhension et le respect mutuels.

Pour terminer, dans une région instable où la situation évolue rapidement, la vision de la solution des deux États et les réussites de l'Autorité palestinienne sont des éléments de stabilité et de progrès qui ne doivent pas se perdre, mais plutôt être maintenus et réalisés pleinement sans plus attendre. D'une part, cela ne signifie rien de moins qu'un appui sans équivoque de la part de la communauté internationale pour que l'intensification des efforts de l'Autorité palestinienne et des efforts collectifs permette de régler les difficultés fiscales rencontrées actuellement et de préserver les progrès institutionnels accomplis à ce jour. Israël a également une responsabilité à honorer et un intérêt à défendre en garantissant la viabilité de l'Autorité palestinienne. Il est aujourd'hui encore plus important que les parties continuent de prendre des mesures positives, de faire preuve de retenue et de s'abstenir de tout acte de provocation qui risquerait d'enflammer une situation déjà délicate.

D'ici la fin de l'année, c'est un autre calendrier établi par le Quatuor en vue d'un règlement global et négocié qui aura expiré. Dans ce climat d'impasse politique prolongée et alors que la situation sur le terrain est de plus en plus fragile, l'heure est venue pour la communauté internationale de réévaluer sérieusement son rôle dans le règlement du conflit. À cet égard, le Secrétaire général espère vivement que les partenaires du Quatuor, en consultation avec les parties, vont se projeter au-delà des dates fixées pour lancer une nouvelle démarche politique crédible au cours des prochains mois. Les deux parties subiront les conséquences d'actes irresponsables et de l'éloignement de la solution des deux États et de la paix régionale, comme l'envisagent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et l'Initiative de paix arabe.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Serry de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.